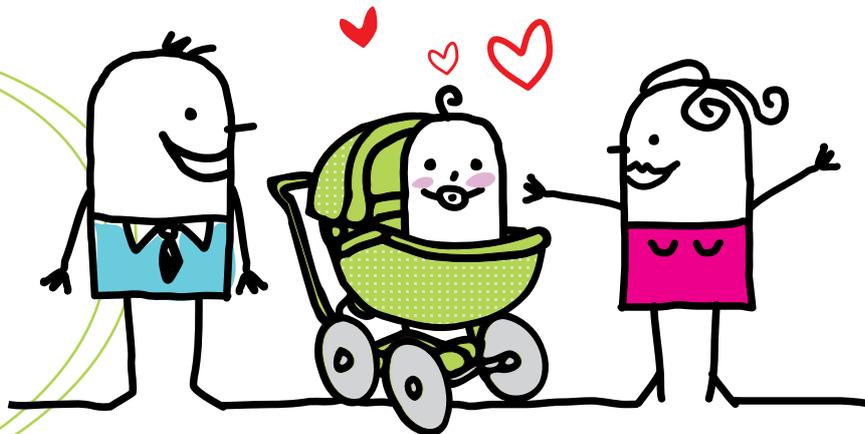




Désir d'enfant

Note de synthèse n°6



Edito

François FONDARD
Président de l'UNAF

Avoir le nombre d'enfants qu'on veut, quand on veut ?

Dans son ouvrage, *Le recul de la mort*, paru en 2006, le sociologue Paul Yonnet mettait le désir d'enfant au cœur des transformations de l'individu contemporain. La maîtrise des naissances et celle de la mortalité infantile font aujourd'hui de l'enfant le résultat d'un désir : cet enfant désiré est un individu d'une nature nouvelle. Face à cette transformation anthropologique capitale, l'objectif de cette enquête de l'Observatoire des Familles a été d'essayer de comprendre ce phénomène social majeur qu'est le désir d'enfant et de mieux éclairer les conditions concrètes de sa réalisation.

La natalité française résiste... malgré le pessimisme ambiant

Les Françaises ont en moyenne 2,01 enfants, niveau le plus élevé depuis la fin du baby-boom : ce taux de fécondité place la France au second rang des pays de l'UE les plus performants en matière de fécondité, bien loin devant l'Italie, l'Espagne ou l'Allemagne autour de 1,3. La fécondité est maintenue notamment grâce aux femmes de plus de 30 ans et surtout à celles de plus de 35 ans. Ce dynamisme des naissances en France révèle un désir fortement répandu de donner la vie, un désir qui parvient, au moins partiellement, à se traduire dans les faits. Il est d'autant plus étonnant qu'il semble en contradiction avec l'image d'un pays déprimé, pessimiste et peu confiant dans son avenir.

Les clefs et les obstacles de la concrétisation du projet d'enfant

Au-delà de l'expression d'un désir d'enfant, cette enquête nous permet de mettre en évidence les préalables, les obstacles et les incitations que les individus identifient comme déterminants dans leur décision de concrétiser leur projet. Les incitations renvoient notamment à la politique familiale, dont l'un des objectifs est d'appuyer la réalisation de ce désir d'enfant. Pour autant, y a-t-il un écart entre l'idéal recherché et la réalité ? La politique familiale encourage-t-elle effectivement les couples dans l'accomplissement de leur projet d'enfant ? Quelle politique familiale semblerait la plus efficace pour réaliser cet objectif ?

Quelles pistes pour l'action publique et associative

L'enquête a permis d'interroger les couples sur des éléments sociologiques qui permettraient de comprendre la décision d'avoir un enfant : mobilité géographique, stabilité du couple, ampleur des solidarités familiales, écart d'âge souhaité entre les enfants, calendrier prévu et effectif des naissances... Pour être au plus près des familles concernées, nous avons ciblé les ménages en situation d'avoir des enfants.

Les précieux résultats de cette enquête doivent alimenter la réflexion de tous ceux qui concourent à proposer des réponses adaptées aux familles.

11 000 familles participantes

MÉTHODE

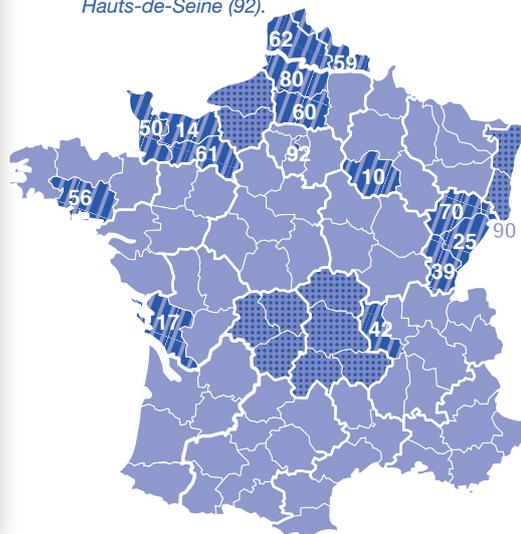
Cette enquête, menée d'avril à juin 2012, repose sur un échantillon de 3 000 adresses sélectionnées aléatoirement parmi les ménages allocataires des CAF vivant sur l'ensemble du territoire français métropolitain. Au 31/12/2011, ils ont au moins un enfant à charge et au moins l'un des conjoints est âgé de moins de 43 ans au moment de l'enquête.

Par ailleurs, le questionnaire a été administré par les UDAF et URAF membres du réseau des observatoires des familles. Au total, ce sont 75 000 familles qui ont été interrogées avec un taux de retour moyen d'environ 15 %. **11 000 familles** ont répondu au questionnaire. La présente synthèse compare les données nationales aux extrêmes départementaux. Les parenthèses indiquent le département qui obtient la proportion minimale et celui qui obtient la proportion maximale.

■ Enquête nationale : UNAF

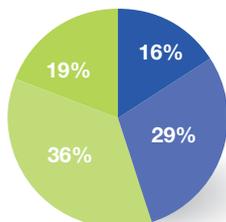
■ Enquêtes régionales : Alsace, Auvergne, Haute-Normandie, Limousin.

■ Enquêtes départementales : Aube (10), Calvados (14), Charente-Maritime (17), Doubs (25), Jura (39), Loire (42), Manche (50), Morbihan (56), Nord (59), Oise (60), Orne (61), Pas-de-Calais (62), Haute Saône (70), Somme (80), Territoire de Belfort (90), Hauts-de-Seine (92).



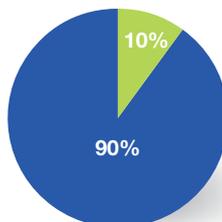
Caractéristiques de familles répondantes à l'enquête nationale

Âge du répondant



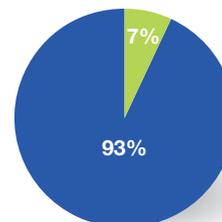
■ - de 30 ans
■ 30/34 ans
■ 35/39 ans
■ 40/43 ans

Type de famille



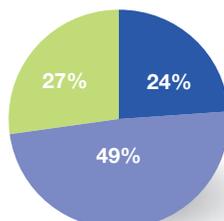
■ En couple
■ Seul

Sexe du répondant



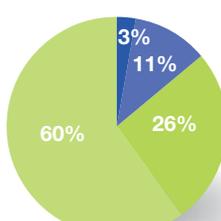
■ Femme
■ Homme

Nombre d'enfants



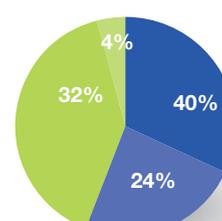
■ Un enfant
■ Deux enfants
■ Trois enfants et plus

Nombre d'années de vie commune avec le conjoint actuel



■ - de 3 ans
■ Entre 3 et 6 ans
■ Entre 6 et 10 ans
■ 10 ans et plus

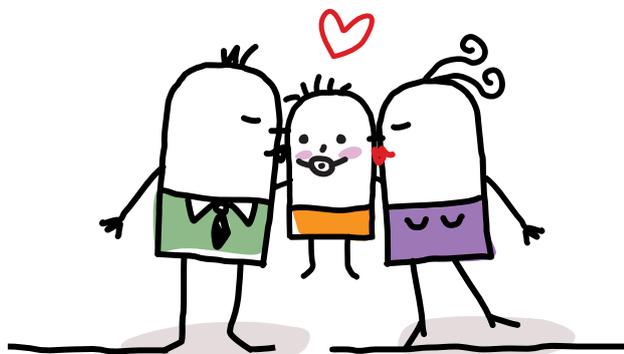
Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) de la personne de référence du ménage



■ Employé, ouvrier
■ Profession intermédiaire
■ Agriculteur, chef d'entreprise, cadre, ingénieur...
■ Sans activité professionnelle

Désir d'enfant : Fondements et préalables du projet familial

Le désir d'enfant : un projet lié au désir de fonder une famille



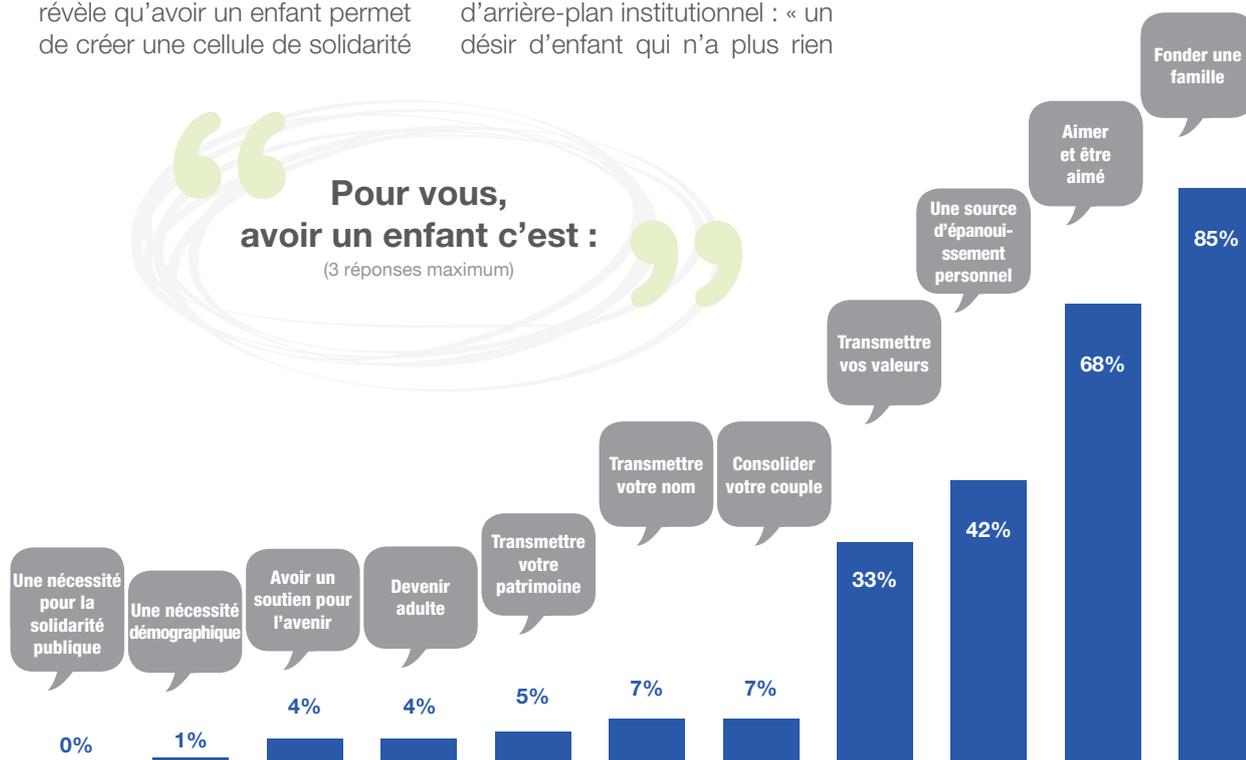
Une grande majorité de répondants : 85 % (78 % Manche et 87 % Eure) font le lien entre « avoir un enfant » et « fonder une famille ». A travers le désir d'enfant, c'est bien l'objectif de construire une famille qui est présent. Pour 68 % (63 % Nord et 72 % Calvados) des répondants, avoir un enfant permet « d'aimer et être aimé ». Pour 42 % des répondants (36 % Doubs et 48 % Manche) c'est une source d'épanouissement personnel. Le croisement de ces trois réponses majeures révèle qu'avoir un enfant permet de créer une cellule de solidarité

centrée sur la protection et le bien-être de chacun, dans la durée.

En revanche, les raisons centrées sur la famille comme « institution » sont beaucoup plus faibles : la transmission du nom (7 %) comme celle du patrimoine familial (5 %) sont marginales par rapport aux raisons proprement liées aux individus. Paul Yonnet¹ étaye avec précision cette irruption, historiquement située, d'un désir d'enfant pour lui-même, déconnecté d'arrière-plan institutionnel : « un désir d'enfant qui n'a plus rien

à voir avec la transmission patrimoniale, les nécessités de la reproduction sociale, le souci de conserver un nom, de perpétuer la trace d'une lignée, un désir d'enfant qui est au-delà et d'un ordre radicalement différent. »

¹ Paul Yonnet, *Le recul de la mort- l'avènement de l'individu contemporain*, Gallimard, 2006 (op. cit. p 307).



Quels préalables à la réalisation du désir d'enfant ?

La décision d'avoir un enfant est certes désormais le plus souvent liée à un désir, mais elle reste « une liberté sous contraintes »².

Avoir un enfant suppose certains préalables : les contraintes et les exigences des couples combinent des éléments matériels et des éléments liés à la vie de couple.

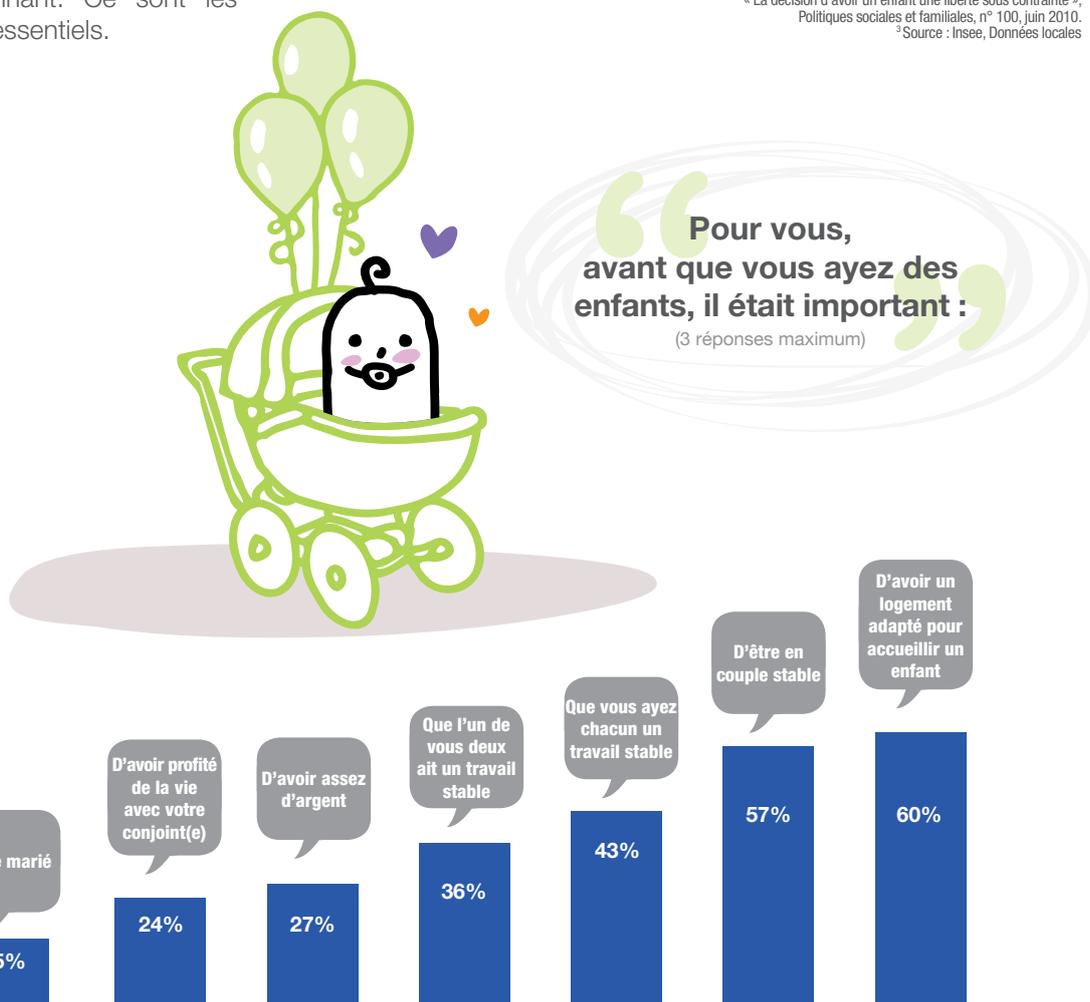
Sur le plan matériel, pour 60 % des répondants, il est important d'avoir un logement adapté avant d'avoir un enfant (50 % dans le Doubs et 68 % dans le Pas-de-Calais). Pour 43 % (38 % Pas-de-Calais et 54 % Oise), avoir un travail stable est déterminant. Ce sont les préalables essentiels.

Mais des éléments non matériels semblent aussi très importants pour décider d'avoir un enfant. Pour 57 % (51 % Somme et Doubs et 69 % Jura) des répondants, être en couple stable est important avant d'avoir un enfant. Mais seules 15 % (9 % Jura, Corrèze et Creuse, et 17 % Nord) des personnes interrogées voient le mariage comme un préalable à la concrétisation du désir d'enfant. La stabilité du couple est donc considérée comme un préalable important, même si elle ne repose pas forcément, selon les personnes interrogées, sur l'institution du mariage.

Les statistiques de l'INSEE³ confirment que le mariage n'est plus un préalable. Aujourd'hui, plus d'un enfant sur deux (56,6 %) naît hors mariage contre 37,2 % en 1994.

Si ce taux de naissances hors mariage est élevé dans les départements plutôt ruraux comme l'Ariège 66 %, le Lot 65,6 % ou encore la Dordogne 64,4 % et la Creuse 64,2 %, il l'est moins dans les départements très urbanisés comme les Hauts-de-Seine 39,7 %, les Yvelines 42 %, le Rhône 43,1 %, la Seine-Saint-Denis 43,7 % ou Paris 44 %.

² A. Regnier-Lollier, A. Sollaz, « La décision d'avoir un enfant une liberté sous contrainte », Politiques sociales et familiales, n° 100, juin 2010.
³ Source : Insee, Données locales



Quand l'idéal laisse place à la raison : le décalage entre désir et réalité

Les enquêtes européennes sur le nombre d'enfants désirés par pays font apparaître des écarts moindres qu'entre les taux de fécondité. Il y a donc bien un enjeu déterminant dans le passage du désir à la réalisation⁴.

Un nombre d'enfants désiré différent selon les territoires

A noter tout d'abord, qu'avant la naissance du premier enfant, seulement 2 % des répondants ne souhaitent pas avoir d'enfant et 5 % désiraient n'avoir qu'un seul enfant. Le désir d'avoir un enfant unique reste donc assez marginal.

Avant la naissance du premier enfant, 44 % des couples répondants (44 % Calvados, Manche, Morbihan, Nord et 53 % Creuse et Haute-Vienne) souhaitent avoir deux enfants, 30 % d'entre eux en voulaient trois (24 % Nord et Creuse ; 36 % Manche

et Loire), et 14 % aspiraient à en avoir quatre (7 % Creuse et Haute-Vienne et 15 % Nord). C'est donc bien la famille de deux enfants qui est le modèle le plus désiré.

Si le modèle des deux enfants est prédominant, le projet de famille nombreuse, c'est-à-dire selon la définition de l'INSEE une famille de 3 enfants ou plus, reste très présent à ce stade, avec 49 % des répondants. Ce projet de famille nombreuse est assez partagé dans le Calvados et le Morbihan

(49 %) ainsi que dans la Loire et la Manche entre autres (respectivement 48 % et 47 %). Il est moins présent dans d'autres départements comme la Creuse (34 %), la Haute-Vienne (36 %) ou le Pas-de-Calais par exemple (36 %), mais reste à des niveaux significatifs.

Cet idéal du nombre d'enfants désiré se heurte à la réalité que les parents entrevoient mieux, par exemple après la naissance du premier enfant.

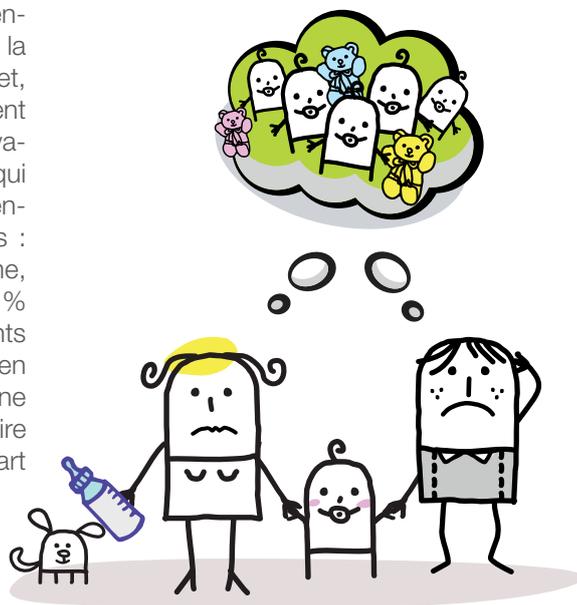
Un écart significatif du désir d'enfant avant et après la première naissance

Avant d'avoir un premier enfant, le nombre moyen d'enfants souhaité par l'ensemble des répondants était de 2,7 enfants. Après avoir eu un premier enfant cette moyenne diminue à 2,3. 39 % des répondants ont modifié leur nombre d'enfants souhaité après le premier enfant.

Pour près de 75 % d'entre eux, le nombre d'enfants souhaité a été revu à la baisse. A noter qu'il s'agit en très grande majorité de personnes qui désiraient plus de deux enfants. Il y a donc un écart fort entre le désir initial et le désir exprimé après une première naissance.

Cette baisse du nombre d'enfants désiré se traduit dans la taille finale des familles. En effet, plus de familles ont finalement deux enfants 48 % (44 % Calvados et 55 % Auvergne) ; ce qui logiquement abaisse le pourcentage des familles nombreuses : 23 % (15 % Charente Maritime, Oise et Haute-Vienne ; 27 % Doubs) arrivent à trois enfants alors que seulement 3 % en ont quatre (2 % Manche, Seine Maritime et Corrèze ; 6 % Loire et Nord), soit 11 points d'écart avec le projet initial.

⁴ Voir par exemple Toulemon L. et Testa M., « Fécondité envisagée, fécondité réalisée : un lien complexe », Population et sociétés, n°415, 2005.



Un réel écart entre idéal et réalité sur le nombre d'enfant

• Les familles ont-elles autant d'enfants qu'elles le souhaitent ?

Pour répondre à cette question, nous avons pris en considération l'opinion des parents qui, au moment où ils ont répondu au questionnaire, n'ont pas prévu d'avoir d'autres enfants (soit 70 % des parents répondants).

Parmi eux, 68 % n'ont pas eu le nombre d'enfants qu'ils souhaitaient initialement, 53 % en ont eu moins que prévu et 15 % davantage que prévu. Ce sont des écarts considérables entre le désir et la réalité « finale » de leur projet familial.

Nous avons d'abord interrogé les familles qui ont eu moins d'enfants que prévu sur les raisons de ce renoncement. La question de l'âge vient en premier (33 %), renvoyant peut-être au décalage dans le temps des premières naissances. Toutefois, 28 % des

répondants mettent en cause l'exiguïté de leur logement et 28 % expriment que le coût lié à l'éducation d'un enfant supplémentaire a été un obstacle. Les éléments matériels sont donc bien un élément d'explication de l'écart entre le nombre d'enfants désiré et la réalité.

La difficulté de concilier vie professionnelle et vie familiale constitue également une entrave au nombre d'enfants prévu : 22 % des répondants considèrent qu'ils se sentiraient obligés d'arrêter de travailler et mettre de côté leur carrière professionnelle.

Concernant les parents qui ont eu plus d'enfants que prévu, les explications sont diverses. On voit que pour 44 % (24 % Aube et 56 % Corrèze) leur choix a évolué au fur et à mesure des naissances. Pour 27 % (15 % Corrèze et 34 % Aube) d'entre

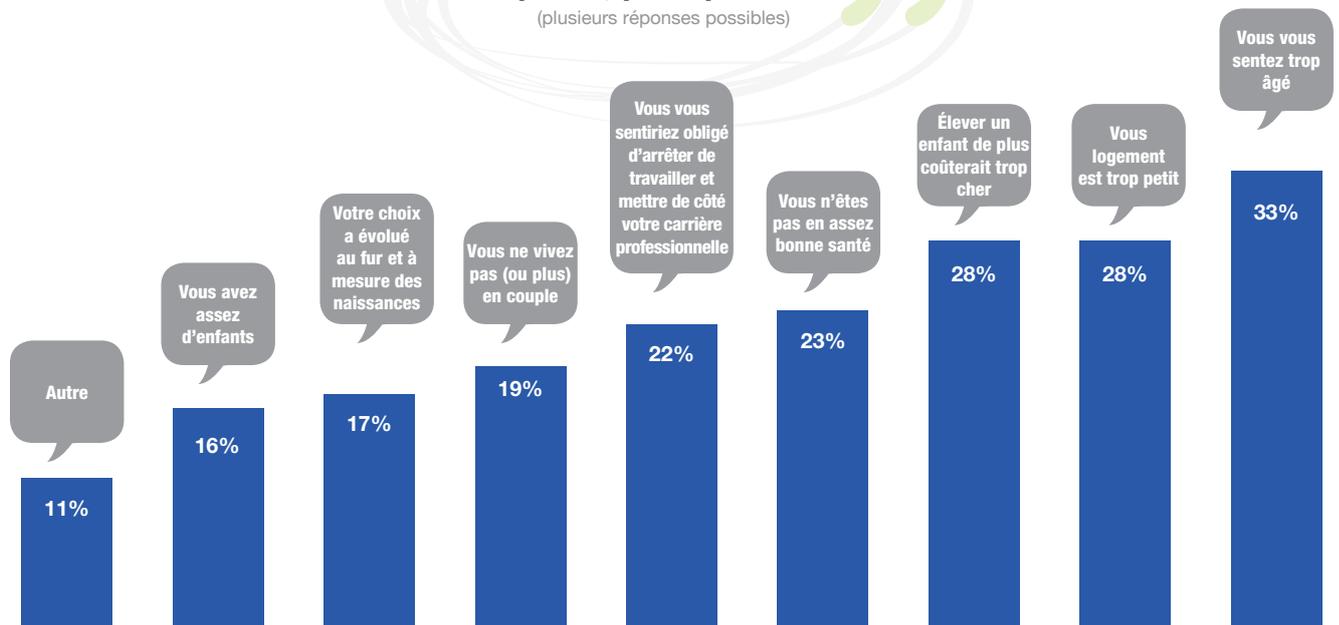
eux, le désir d'avoir un garçon ou une fille a joué un rôle ; on retrouve ici ce qui ressemble à un idéal collectif d'une fratrie mixte.

Un quart des couples (10 % Jura et 36 % Haute-Vienne) ont été surpris par des naissances non prévues.

La recomposition des familles est également une cause de l'élargissement imprévu, soit parce que le couple recomposé souhaite avoir un enfant qui marquera leur nouvelle union, pour 19 % (8 % Charente Maritime et Morbihan ; 30 % Jura), soit parce que les enfants du conjoint issus d'une union précédente s'ajoutent au foyer, pour 12 % (3 % Morbihan ; 21 % Jura).

Si vous avez eu moins d'enfants que prévu, pourquoi ? :

(plusieurs réponses possibles)



Un réel écart entre idéal et réalité sur le moment des naissances

• Un âge de fécondité de plus en plus tardif

On constate que pour 33 % des répondants, l'âge idéal d'une femme pour avoir son premier enfant est de 25 ans, pour 14 % de 28 ans et pour 18 % de 30 ans. Pourtant, dans les faits, l'âge moyen au premier enfant est de 30,1 ans pour les femmes.

Là aussi, un écart existe entre l'idéal et la réalité. Pourtant, les naissances étant de plus en plus planifiées, elles devraient correspondre à l'idéal souhaité. En réalité, cette « planification » sert surtout à s'adapter aux contraintes extérieures.

• Un préalable : la situation professionnelle

22 % des parents désirent améliorer leur situation professionnelle avant d'attendre un nouvel enfant. Cette question renvoie probablement au souhait de stabilité professionnelle, une stabilité qui peut être un préalable au projet d'enfant. Cette réponse peut aussi renvoyer aux souhaits de carrière.

Il est à noter qu'entre le deuxième et le troisième enfant, c'est la volonté des femmes d'améliorer leur situation professionnelle qui aura le plus tendance à influencer le report du projet d'un enfant.

• Des raisons financières à l'ajournement de l'arrivée d'un enfant

Un tiers des répondants (26 % Loire et 35 % Oise) désirent avoir encore un ou plusieurs enfants mais pas pour le moment. Qu'attendent-ils ? Des moyens financiers pour 32 % (30 % Cal-

vados et 46 % Oise) et un écart d'âge suffisant entre les enfants pour 41 % (33 % Doubs et 55 % Pas-de-Calais) sont les raisons principales de cette attente. Ces deux raisons sont liées.

En effet, les premières années de l'enfant représentent un coût important pour les parents. L'enfant impacte donc fortement le budget des familles et pas seulement à son arrivée. L'Unaf édite mensuellement des budgets types par catégorie de famille (accessibles sous www.unaf.fr). 10 postes sont comptabilisés : Alimentation, Transport, Logement, Education, Entretien et soins personnels, Equipements & Mobiliers, Habillement, Information & Communication, Loisirs, Culture & Divers, et Santé. En appliquant une échelle d'équivalence, il est possible d'approcher un coût de l'enfant qui sera variable selon la taille de la famille et l'âge de l'enfant.

Ainsi, les parents préféreront élargir leur famille à un moment où ils pourront mieux assumer financièrement l'arrivée du bébé. La décision rationnelle tient donc compte du facteur économique.

• Un écart d'âge idéal entre les enfants

Le fait d'ajourner l'arrivée d'un enfant peut aussi s'expliquer par la volonté que l'enfant précédent ait atteint un certain âge.

Même s'il n'existe pas explicitement d'écart « idéal » entre les enfants, on peut néanmoins noter qu'un laps de temps est souvent souhaité entre les naissances. D'après notre enquête, l'écart d'âge idéal entre le premier et le deuxième en-

Quel est l'écart d'âge idéal entre les enfants?

Âge	Entre le premier et le deuxième enfant	Entre le deuxième et le troisième enfant
1 an	3%	2%
2 ans	41%	37%
3 ans	43%	48%
4 ans	7%	9%
5 ans	4%	4%
6 ans	1%	2%

fant est de trois ans pour 43 % des répondants. Pour 41 % cet écart d'âge entre le premier et le second enfant est de deux ans et pour 7 % il est de 4 ans. Ainsi, pour une large majorité des répondants, l'écart d'âge le plus adapté entre le premier et le deuxième enfant est de 2 ou 3 ans (84 %).

Plus les enfants sont d'âge rapproché, plus les premiers mois ou les premières années nécessitent un gros investissement financier mais aussi personnel pour les parents. Les parents souhaitent être sûrs de bien gérer la situation actuelle avant d'avoir un nouvel enfant. Les expériences antérieures les ont aidés à prendre conscience du rôle concret de parent. Le facteur du temps prend à ce titre une place prépondérante. Ainsi, avant d'avoir un autre enfant, 12 % des répondants (5 % Manche et Corrèze et 14 % Nord et Eure) attendent d'être prêts à adapter leur mode de vie et 14 % (7 % Somme et 19 % Nord) d'avoir du temps à lui consacrer.

On peut également supposer qu'un écart de plus de deux ou trois ans est synonyme d'une plus grande autonomie de l'enfant précédent ce qui permettra aux parents d'avoir plus de temps à consacrer au nouveau né.

Concernant l'écart d'âge idéal entre le deuxième et le troisième enfant, 48 % pensent qu'il est de trois ans, 37 % de deux ans et 9 % de quatre ans.

• Le calendrier est-il vraiment maîtrisé ?

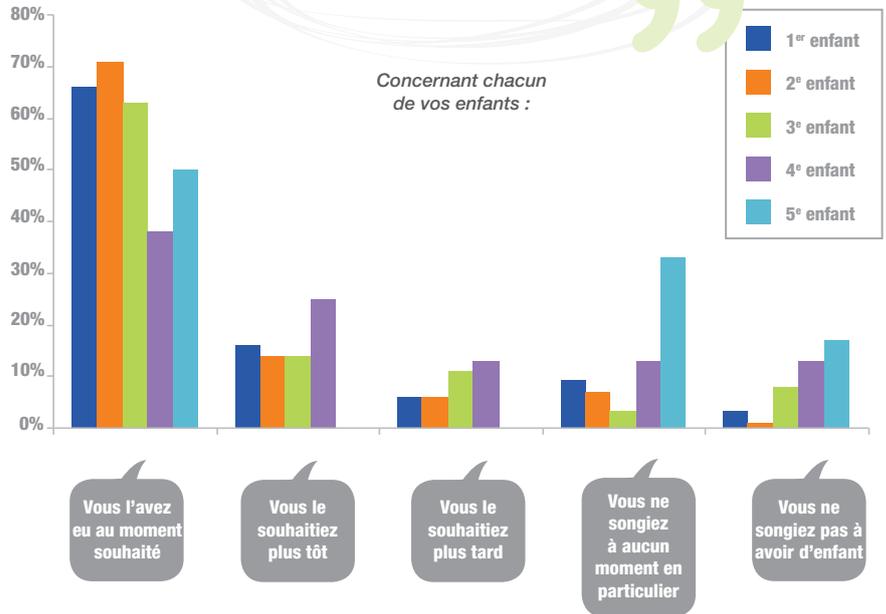
La majorité des répondants ont eu leurs enfants au moment où ils le souhaitaient : 66 % (58 % Oise et 70 % Seine-Maritime) ont eu leur premier enfant au moment souhaité, 71 % pour le deuxième enfant et 63 % pour le troisième enfant. 16 % (14 % Eure et 22 % Manche) l'avaient désiré plus tôt et 9 % (5 % Haute-Vienne et 10 % Corrèze et Jura) ne songeaient à aucun moment en particulier. Cela révèle que les couples sont assez largement en mesure de maîtriser le calendrier de naissance de leurs enfants. On constate néanmoins des écarts qu'il peut être intéressant d'analyser.

On observe que la naissance la mieux maîtrisée est celle du deuxième enfant. La première naissance est soumise aux aléas de la mise en couple et du logement. L'arrivée du quatrième enfant semble moins bien programmée.

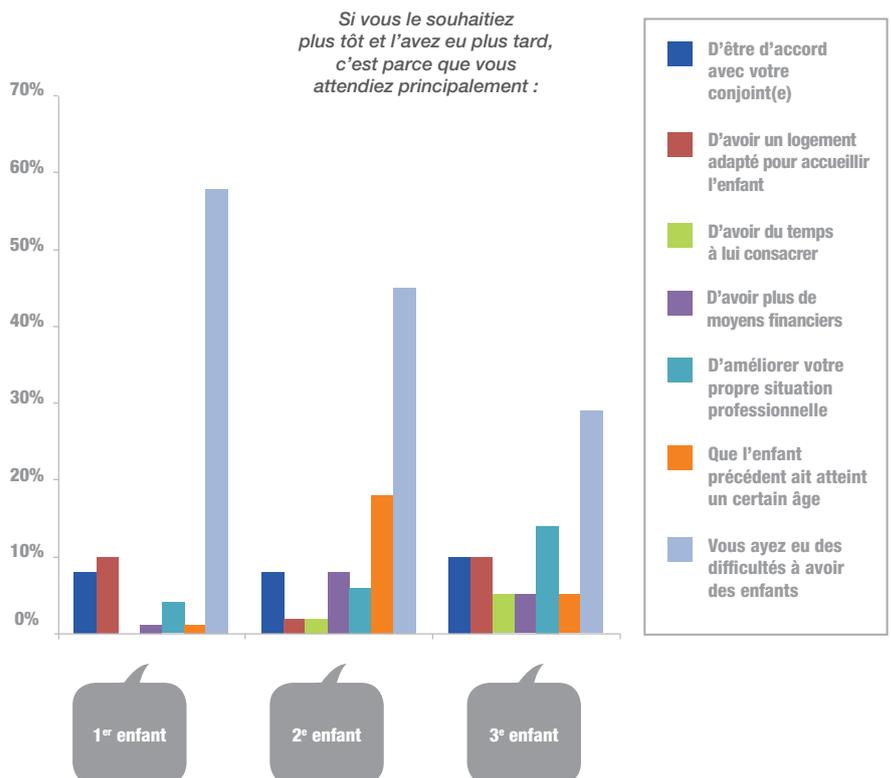
La majorité des couples ayant eu leur premier enfant plus tard que souhaité, ont connu des difficultés pour avoir des enfants : l'obstacle principal est donc d'ordre médical (58 %), surtout pour le 1^{er} enfant. L'arrivée du deuxième enfant est soumise à l'écart d'âge avec le premier enfant.

L'arrivée du troisième enfant est plus particulièrement conditionnée par l'amélioration de la situation professionnelle, qui sous-entend une amélioration de la situation financière des parents.

Avez-vous eu vos enfants au moment souhaité ?



Si vous avez eu vos enfants plus tard, pourquoi ?



L'influence du contexte économique et social sur le projet familial

Freins et incitations à la concrétisation du désir d'enfant

L'enquête a permis d'identifier des freins mais aussi des incitations qui peuvent avoir influencé les familles dans la réalisation de leur désir d'enfant.

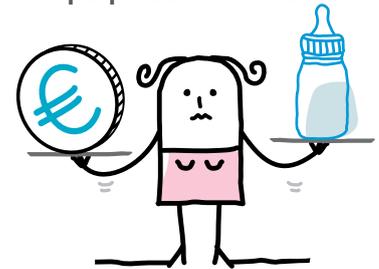
• Des freins

Les principaux facteurs qui ont freiné les parents dans leur désir d'enfant sont la conciliation vie familiale/vie professionnelle (40%), la taille du logement (34%) et la perception négative de l'avenir (32%).

Avec la part grandissante de l'apport économique des femmes au sein de la famille, l'activité professionnelle féminine s'est imposée comme une composante importante du processus de formation de la famille. Concilier vie familiale et vie professionnelle est donc une équation difficile pour un grand nombre des parents.

Cette difficulté de conciliation entre profession et famille est accentuée par l'insuffisance de modes de garde des enfants qui a été un frein pour 29 % des répondants (23 % Charente Maritime, Manche et Morbihan et 35 % Oise). Le mode de garde a été une incitation pour seulement 6 % (4 % Calvados et 8 % Charente Maritime) des parents. Mais pour la majorité des répondants 65 % (64% Seine Maritime et 72% Morbihan), il n'a pas eu d'influence.

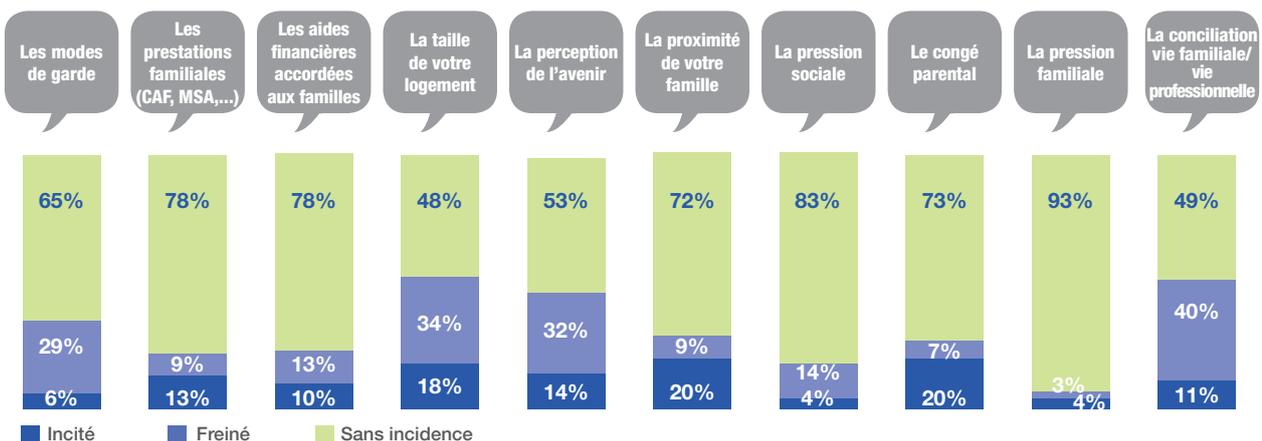
Il ressort également de notre enquête que la taille du logement 34 % (22 % Jura et Manche ; 36 % Oise) et la perception de l'avenir (32 % ; 32% Morbihan



et 49% Somme) ont un effet très largement négatif sur la taille des familles. La mauvaise conjoncture actuelle peut contribuer à assombrir les perspectives pour l'avenir. Concernant le logement, le niveau élevé des prix et des loyers ou les délais d'attente pour un logement social peuvent être décourageants. De plus en plus, la contrainte financière pèse sur le choix d'un logement, ce qui ne permet pas aux familles de se projeter ou de construire leur projet de famille.

Quels sont les facteurs qui ont influé sur votre nombre d'enfants?

Les facteurs suivants, vous ont-ils incité, freiné ou été sans incidence sur le nombre d'enfants que vous avez eu ?



• Des incitations

Le congé parental apparaît comme une mesure incitative dans la réalisation du désir d'enfant pour 20 % des répondants (14 % Aube et 27 % Loire).

Ce dispositif correspond donc à une attente réelle d'une proportion significative de familles et facilite la concrétisation du désir d'enfant.

La proximité géographique avec les membres de la famille est un élément majeur. Si pour 72 % des répondants (64 % dans la Loire et 75 % dans le Pas-de-Calais) la proximité familiale a été

sans incidence sur le nombre d'enfants, elle a été un facteur incitatif non négligeable pour 20 % d'entre eux (17 % Charente Maritime et 26 % Loire).

Ce facteur permet de relever l'importance des solidarités familiales. Elles s'exercent par exemple par la garde des enfants confiée aux grands-parents. On sait que l'entourage de la famille (y compris les grands parents) est fortement mobilisé en particulier pour la garde des jeunes enfants : selon l'étude mode de garde de 2007, sur 2,3 millions d'enfant, 4 % sont gardés à titre principal par leurs grands

parents (ou autres membres de la famille hors parents) et 11 % sont gardés à titre auxiliaire.

Pour 13 % de répondants, les prestations familiales ont constitué une incitation pour avoir le nombre d'enfants désiré (12 % Orne ; 7 % Aube, Nord, Oise) : sur les 10 facteurs proposés, elles viennent en 4^{ème} position. L'importance des aides financières aux familles a constitué une incitation pour 10 % des répondants (11 % Orne et Loire ; 5 % Aube). Les aides financières constituent donc un facteur réellement significatif.

Réflexions et attentes des familles sur les mesures de politique familiale

• Un contexte socio-économique perçu comme difficile

Le désir d'enfant révèle la confiance que les familles ont – ou n'ont pas – dans l'avenir. Les verbatims issus de notre enquête montrent un pessimisme très fort sur le contexte général du pays, un contexte perçu comme peu favorable au désir d'enfant.

Les répondants ne sont pas confiants pour l'avenir et envisagent une dégradation des conditions pour les familles ; la moitié d'entre eux (52 % Manche et 65 % Jura) pense qu'élever un enfant sera plus difficile au cours des prochaines années.

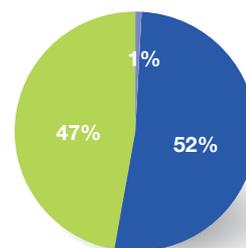
Les raisons invoquées par les répondants pour expliquer ce pessimisme sont essentiellement d'ordre économique. Cependant, les notions de valeurs et d'éducation apparaissent également très souvent dans l'expression des parents : « C'est aux parents d'éduquer les enfants, leur apprendre les

valeurs de respect, de travail, de la réussite en les encourageant » ; « abandon des règles de bonne conduite et individualisme des familles » ; « Les enfants sont de plus en plus exigeants » ; « La course à la consommation des biens matériels est pesante » ; « Elever un enfant est une question d'éducation » ; « Elever un enfant ne dépend pas de la situation économique. Il faut l'aimer et être à ses côtés. Il y a de plus en plus de familles explosées. Il n'y a plus de repères familiaux pour les enfants » ; « Elever un enfant relève de la rigueur des parents ».

Pourtant, le désir d'enfant semble rester intact. Et ce désir d'enfant semble aussi partiellement réalisable puisque, malgré la crise, et après une baisse généralisée de la natalité en Europe, la natalité française reste relativement dynamique, alors même que 71 % des répondants pensent que le contexte socio-économique actuel en France n'est pas favorable pour avoir des enfants.

Il y a une énigme dans le décalage entre la gravité du contexte perçue par les individus et la réalité de leurs comportements. Une partie de la réponse se trouve probablement dans la politique familiale.

Au cours des prochaines années, pensez-vous qu'élever un enfant sera plus ou moins facile ?



■ Plus facile
■ Plus difficile
■ Ni plus facile, ni plus difficile

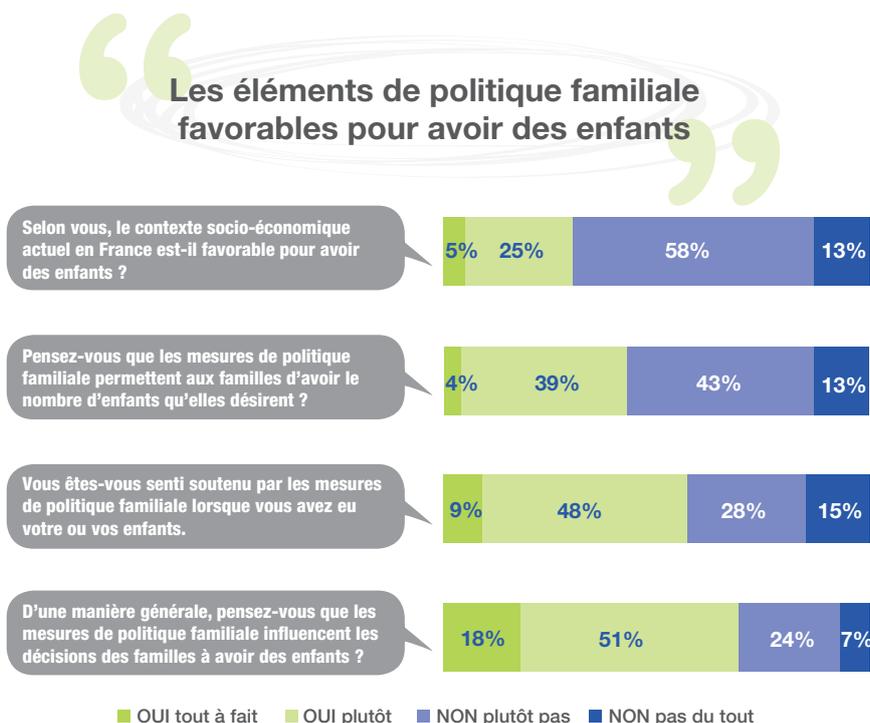
• Une politique familiale considérée comme favorable à la concrétisation du désir d'enfant

Dans ce contexte, la politique familiale est très largement considérée comme ayant une influence positive sur la concrétisation du désir d'enfant.

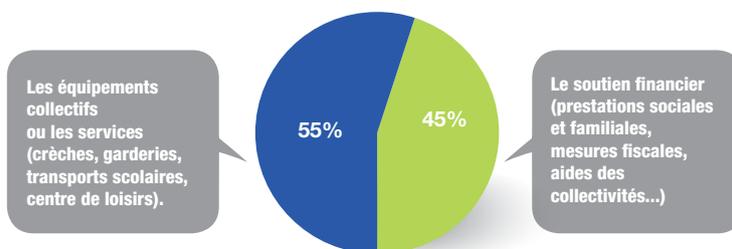
La France est souvent présentée comme un pays qui développe une forte « politique familiale ». Pour 69 % des répondants (74 % Nord et Pas-de-Calais ; 64 % Calvados et Eure), les mesures de politique familiale influencent les décisions des familles sur leur nombre d'enfants. Cependant, 56 % des répondants (60 % Creuse ; 48 % Loire) pensent que les mesures des politiques familiales ne permettent pas aux familles d'avoir le nombre d'enfants qu'elles désirent. Il n'y a pas de contradiction entre ces deux jugements : la politique familiale est ressentie comme positive mais comme insuffisante pour permettre la réalisation complète du désir d'enfant.

• Des attentes ambivalentes en matière de politique familiale

A la question : « *sur quoi, selon vous, aujourd'hui les aides des pouvoirs publics doivent-elles porter principalement ?* » 55 % des répondants (44 % Pas-de-Calais et 58 % Haute-Vienne) pensent qu'elles doivent porter sur les équipements collectifs ou les services (crèches, garderies, transports scolaire, centres



Sur quoi doivent porter les aides des pouvoirs publics ?



de loisirs etc...) et 45 % (43 % Charente Maritime et Oise et 56 % Pas de Calais) pensent qu'elles doivent porter sur le soutien financier (prestations sociales et familiales, mesures fiscales, aides de collectivités). Alors que les répondants des catégories socioprofessionnelles « artisan, commerçant, chef

d'entreprise, cadre, ingénieur » estiment que les aides des pouvoirs publics doivent porter principalement sur les équipements collectifs (64 % d'entre eux), les répondants des catégories socioprofessionnelles « employé et ouvrier » estiment que les aides doivent porter sur le soutien financier (52 % d'entre eux).

Quelques Verbatims

« Difficile d'avoir plus d'enfants sans diminuer son temps de travail et ses revenus », « C'est la crise », « Vie trop chère », « Problèmes de garde, la vie est trop chère », « Crise financière - chômage - violences, l'économie en France n'est pas au beau fixe », « contexte socio-économique difficile », « Pas d'évolution de salaire », « Baisse du pouvoir d'achat », « Trop de chômage », « Aides aux familles gelées », « Pas assez de structures pour les enfants ».

Conclusion : Les clefs du désir d'enfant

Cette enquête établit que l'objectif le plus répandu est de fonder une famille avec deux ou trois enfants, basée sur une stabilité affective (un couple stable) et matérielle (un logement adapté et un travail fixe). Les motivations avancées par les couples se fondent en priorité sur des souhaits d'épanouissement personnel et sur l'idée de transmission.

• Pas toujours autant d'enfants qu'on le souhaite

La majorité des ménages n'a pas le nombre d'enfants désiré initialement. Ils ont, pour la grande majorité, revu leur nombre d'enfants à la baisse. Le passage du 2^{ème} au 3^{ème} enfant reste notamment problématique. Le premier obstacle est le coût que représente l'éducation d'un enfant supplémentaire, viennent ensuite les problèmes de logement. Ainsi la restriction du nombre d'enfants provient essentiellement de raisons matérielles.

• Pas toujours aussi tôt qu'on le souhaite

Le calendrier des naissances semble assez largement ma-

trisé : plus de deux tiers des parents ont eu leurs enfants au moment souhaité. Pourtant, là aussi, des écarts existent. Le cas le plus fréquent est un retard non souhaité, provenant de difficultés à procréer.

• Politique familiale et environnement familial en question

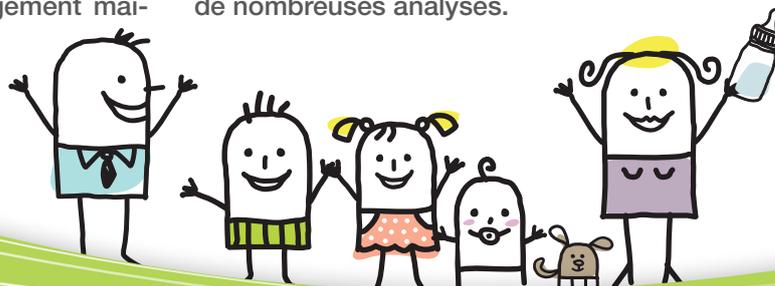
Si les mesures de politique familiale ne provoquent pas le désir d'enfant en soi, elles semblent exercer une influence positive dans la concrétisation du projet d'enfant. C'est d'autant plus important que le contexte global est perçu comme anxiogène et peu favorable au projet familial.

L'UNAF tire de ces constats des informations précieuses pour son travail auprès des pouvoirs publics. Ce travail consiste à promouvoir des décisions favorables à la concrétisation du désir d'enfant. Le logement et un emploi stable sont devenus les points majeurs des blocages matériels à l'épanouissement de la vie familiale. L'enquête de l'Observatoire conforte sur ce point de nombreuses analyses.

D'autres aspects sont également à souligner : le coût d'un enfant supplémentaire apparaît aussi comme un frein. Les prestations et aides financières sont considérées comme importantes par une proportion significative de répondants. Réduire la politique familiale à une politique de services, ne semble pas correspondre au souhait des familles qui sont assez partagées sur le choix entre prestations financières et équipements / services, y compris dans les catégories « aisées ».

• Stabilité du couple : des pistes d'action

On constate évidemment l'importance de la stabilité du couple comme préalable à l'arrivée d'un enfant. Même si elle est aujourd'hui déconnectée de l'institution du mariage, cette forte attente de stabilité requiert davantage d'attention pour des actions plus concrètes (conseil conjugal, médiation, accompagnement à la parentalité...).



A retrouver sur www.unaf.fr
rubrique «Etudes et recherches»

Unaf
Union nationale
des associations familiales